



Les Nouvelles de Sibiril

Keleier Sibirill

commune.de.sibiril@wanadoo.fr

ETAT CIVIL

Naissance : GUIVARCH Hélène 12/02/2022**Décès :** COUSQUER Marie Germaine 13/02/2022

URBANISME

Demandeur	Nature des travaux	Adresse	Dépôt	Décision
Mme PERRIN Nathalie	Construction 2 logements avec piscine	Rue du Creach	17/12/2021	ACCEPTÉ
POSTEC Jean-Marc et Nathalie	Construction 2 logements avec piscine	Rue du Port	01/02/2022	ACCEPTÉ

Les déclarations de travaux n'apparaissent pas dans *Les Nouvelles de Sibiril* mais sont consultables en mairie.

L'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE SIBIRIL

Rappel des horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale 2022 :

	Mairie	Agence Postale
Lundi	8h30 – 11h50 / 13h30 - 17h00	9h00 – 11h50
Mardi	8h30 – 11h50 / FERMÉ	9h00 – 11h50
Mercredi	8h30 – 11h50 / 13h30 - 17h00	9h00 – 11h50
Jeudi	8h30 – 11h50 / 13h30 - 17h00	9h00 – 11h50
Vendredi	8h30 – 11h50 / 13h30 - 17h00	9h00 – 11h50
Samedi	9h45 – 11h45 Fermeture les Samedis en semaine paire	9h45 – 11h45

COLLECTE DE SANG

Le niveau des réserves de sang en France est aujourd'hui en dessous du seuil de sécurité et cela depuis plusieurs jours. Nous devons tous nous mobiliser pour contribuer à soigner les patients et sauver des vies.

L'EFS rappelle aujourd'hui avec force et gravité l'importance du don de sang dans le système de santé publique : 10 000 dons sont nécessaires chaque jour pour soigner les patients dont une grande majorité trouve dans les transfusions sanguines la seule alternative pour être soignés.



Les prochaines collectes de sang auront lieu :

- Le Jeudi 03 Mars de 9h00 à 13h00, à la salle Kan ar Mor (CLEDER)
- Le Vendredi 06 Mai de 9h00 à 13h00, à la médiathèque (PLOUESCAT)



Des mesures sont mises en place pour protéger les donneurs et le personnel de l'EFS. Pour pouvoir donner votre sang, vous devez vous inscrire sur le site :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Pour donner son sang il faut être âgé de 18 à 70 ans, ne pas avoir d'infection ou de fièvre de plus de 38°C datant de moins de 2 semaines et présenter sa carte d'identité pour le premier don.

REMERCIEMENT A LA POPULATION

Suite au recensement de la population, les agents recenseurs vous remercient d'avoir participé à cette enquête.

ELECTIONS

Voici les dates des prochaines élections :

Présidentielle : Le 10 et 24 Avril 2022

Législatives : Le 12 et 19 Juin 2022

PROCURATION : *Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?*

Dans ce cas, vous pouvez établir une **procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.**

La demande de procuration peut être formulée de deux manières différentes :

- Via la télé-procédure Maprocuration : le mandant peut effectuer sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr

- Via le formulaire CERFA cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet du commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au Tribunal d'Instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Par ailleurs, il vous est désormais possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur : <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Le mandant doit dans tous les cas se présenter **personnellement** devant une autorité habilitée et être muni :

- d'un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (par exemple : passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire) ;

- soit d'un formulaire CERFA papier de vote par procuration, soit de sa référence d'enregistrement à six chiffres et lettres s'il a effectué sa demande via la télé-procédure Maprocuration.

CONNAÎTRE SA SITUATION ELECTORALE :

Le répertoire électoral unique (REU) créé par les lois du 1er août 2016 est ouvert aux communes depuis le 3 janvier 2019.

Désormais, avec l'ouverture d'une télé-procédure, **chaque électeur** a la possibilité d'**interroger sa situation électorale (ISE)**.

Ainsi, chaque électeur peut accéder à ce service sur le site Internet www.service-public.fr afin de se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau dans lequel il est inscrit pour voter. Si l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il est invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.

Associé au dépôt en ligne des demandes d'inscription sur les listes électorales, désormais disponible pour toutes les communes, ce nouveau service contribue aux simplifications apportées par la réforme de la gestion des listes électorales.

PIECES D'IDENTITÉ :

Obligation pour tous les électeurs de présenter une pièce d'identité au moment du scrutin. **Tous les électeurs doivent obligatoirement présenter un titre d'identité au moment du vote** : Carte Nationale d'Identité, passeport, carte vitale avec photographie, permis de conduire... Le livret de famille n'est pas valable. Pour plus d'informations : <http://www.interieur.gouv.fr/> Rubrique Elections.

CEREMONIE DU 19 MARS

La cérémonie du « Souvenir du Cessez le feu de la guerre d'Algérie » du 19 Mars aura lieu le Samedi 19 Mars. Rendez-vous à 17h45 devant la Mairie, pour une cérémonie au monument aux morts à 18h00. Suivi d'une remise de décorations.

TRAVAUX

Les travaux à Moguéric (Rue du Port) vont débuter Lundi 7 Mars pour une durée de 3 mois.

COUPURE D'ELECTRICITE

Voici les différentes dates et lieux des coupures d'électricité :

- Le Mercredi 2 Mars 2022 de 14h30 à 17h00 (Lieu-dit Kerouzern, Kerouzern, Lieu-dit le Gerveur et Lieu-dit Bellevue).

- Le Lundi 28 Mars 2022 de 09h45 à 11h15 (Eclairage public)

- Le Lundi 28 Mars 2022 de 09h45 à 11h15 (Coffret prises)

- Le Lundi 28 Mars 2022 de 09h45 à 11h15 (Pompage agricole)

ENIGME

Quel est la date de l'inauguration de l'aéroport Charles de Gaulle ?

Réponse du mois de Février : La date de naissance du livre de poche est le 9 Février 1953

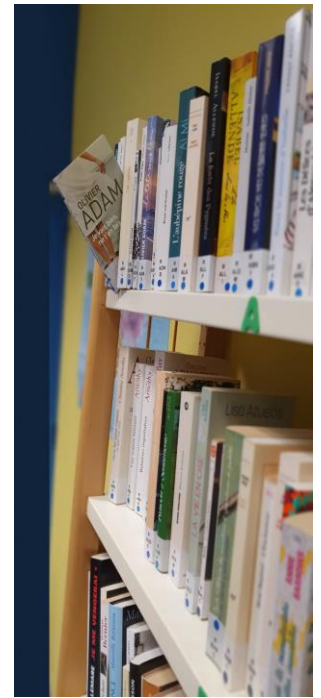
Vos articles à faire paraître pour le prochain bulletin doivent nous parvenir impérativement pour le Vendredi 25 Mars 2022 dernier délai. Passée cette date, les articles ne seront pas diffusés

BIBLIOTHEQUE

Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent : le mardi de 18h à 19h, le mercredi de 10h à 12h, le samedi de 10h30 à 12h et le dimanche de 10h30 à 12h.

Nous aurons à cœur de vous montrer les dernières nouveautés et coups de cœur : Michel Bussi, Lucinda Riley, Sorj Chalandon ou Clarisse Sabard. Pensez à jeter un oeil au rayon Cuisine pour découvrir les nouvelles recettes de Simplissime ou Cyril Lignac. Et pour les enfants, nous débordons d'albums, de Cornebidouille à Jean-Michel le caribou en passant, pour les plus grands, aux Enfants de la Résistance ou La cabane magique. Sachez que nous sommes abonnés depuis de nombreuses années aux Belles Histoires et J'aime lire, des valeurs sûres de la littérature de jeunesse, mais aussi aux Ca m'intéresse et Que choisir pour les adultes. Enfin, le printemps arrive, les Rustica vous attendent pour sublimer votre jardin et votre potager ! Bref, la bibliothèque saura combler vos envies d'évasion, de découvertes et d'apprentissages.

Nous en profitons pour vous annoncer du changement au sein de la bibliothèque : après vingt années de présidence, Janine Scotto Di Uccio a décidé de lâcher du lest. Nous la remercions vivement pour son implication autour de la lecture publique à Sibiril. Nous avons mis en place une double présidence : Florence Kaiser et Isabelle Fontaine. Ce vent nouveau nous donne l'occasion de lancer un appel à bénévoles. Nous vous invitons à venir en discuter avec nous !



REALISEZ VOS DEMARCHES D'URBANISME EN LIGNE

Vous souhaitez vous engager dans un projet de construction ou réaliser des travaux chez vous (changement de fenêtres, pose d'une clôture ou panneaux solaires, extension, construction d'un abri de jardin, ravalement...) ? Avant d'être lancé, tout projet doit faire l'objet d'une demande de permis de construire, permis de démolir ou déclaration préalable.

Haut-Léon Communauté et ses 14 communes membres offrent la possibilité de déposer les demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne à compter du 1er janvier 2022.

Simple, efficace, sécurisée et accessible à tous, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes sans avoir à se déplacer.

Ce téléservice, gratuit, couvre les demandes d'urbanisme suivantes : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et les déclarations d'intention d'aliéner (DIA).

Il vous suffit pour cela de créer votre compte en ligne et de remplir le formulaire en suivant les consignes.

Comment déposer une autorisation d'urbanisme en ligne ?

- accédez au service en ligne via le site www.hautleoncommunaute.bzh
- créez votre compte
- Déposez votre dossier :
 1. Remplissez le formulaire en ligne
 2. Joignez les documents numériques du dossier sous format pdf (plan de situation, plan masse, photographies, etc.)
 3. Validez votre dossier et l'envoyez
 4. Dès l'enregistrement de votre dossier sur la plate-forme, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Electronique (AEE).

La commune sera ensuite informée du dépôt de votre dossier et vous délivrera un numéro (type PC 014 117 18 P0092) via l'envoi d'un Accusé de Réception Electronique (ARE).

La date de dépôt de votre dossier faisant foi pour le délai d'instruction sera celle de l'Accusé d'Enregistrement Electronique (AEE).



Suivez l'avancée de votre dossier en vous connectant à votre espace personnel.

Votre commune et le service ADS de Haut-Léon Communauté vous accompagnent

Aux différentes étapes de votre projet, la commune et Haut-Léon Communauté vous renseignent et vous accompagnent

Le programme d'activités

Les mercredis de février à avril 2022

	Mercredi 23	Mercredi 2	Mercredi 9	Mercredi 16	Mercredi 23	Mercredi 30	Mercredi 6
Matin	Le coloriage géant 	J'EN LOUP 	Charlotte poire chocolat 	LES PETITS BATEAUX 	Gâteau riz soufflé et chamallows 	Poisson d'Avril! 	GRANDE CHASSE AUX ŒUFS 
Après-midi		Atelier de L'ORIGAMI 	Thèque 	Lancement des bateaux à la vallée du Guillec 	Ballons et rebonds 	Mosaïque 	JUST DANCE 2022 

Renseignements et inscriptions :

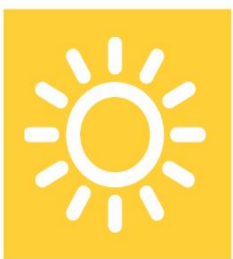
David Guillhen au 06.30.92.73.99 ou sibiril@epal.asso.fr

É T É 2 0 2 2



SÉJOURS ÉTÉ 2022

En collaboration avec le Foyer des Jeunes de Mespaul



David
06 30 92 73 99
david.guillhen@epal.asso.fr

SÉJOURS ÉTÉ 2022

Au camping « Escale St Gilles » à Bénodet



9 - 11 ans

Du 10 au 15 juillet

Paddle, Kayak, Aven Parc, Rallye Sportif, Piscine, Plage, Soirées animées...
210 € - dont 50€ d'arrhes lors de l'inscription

11 - 14 ans

Du 17 au 22 juillet

Paddle, Windsurf, Accrobranche, Rallye Sportif, Piscine, Plage, Soirée animées...
210 € - dont 50€ d'arrhes lors de l'inscription

6 - 9 ans

Du 24 au 27 juillet

Voilier Collectif, Aven Parc, Rallye Photo, Piscine, Plage, Soirée animées...
130 € - dont 30€ d'arrhes lors de l'inscription



PRÉ-INSCRIPTION AVANT LE 11 FÉVRIER 2022



DES ACTIONS D'AUTOFINANCEMENTS SERONT ORGANISÉES POUR DIMINUER LE COÛT DU SÉJOUR

